



# SANTÉ AT/MP

## Professionnels indépendants



# NE LAISSEZ PAS UN ACCIDENT DU TRAVAIL OU UNE MALADIE PROFESSIONNELLE VOUS METTRE EN DIFFICULTÉ FINANCIÈRE



Professions médicales, paramédicales, du droit, du chiffre, du conseil ... en tant que professionnel indépendant, votre régime d'assurance maladie ne vous couvre pas en cas d'accident du travail ou de maladie professionnelle (y compris accident de trajet domicile / travail).

Cela signifie que vos soins sont intégralement à votre charge, et ce même si vous avez souscrit une complémentaire santé.

Les conséquences peuvent être très lourdes en cas d'hospitalisation ou de soins prolongés.

Aux côtés des travailleurs non salariés depuis plus de 20 ans, Répam vous propose une solution simple vous permettant de vous mettre à l'abri pour un coût limité.

## LES + SANTÉ AT/MP PROFESSIONNELS INDÉPENDANTS



### UNE COUVERTURE SIMPLE

- ✦ Grille de garantie unique
- ✦ Tarif forfaitaire quelle que soit votre situation



### ... COMPLÈTE

- ✦ Prise en charge de vos frais de santé à hauteur du tarif de base de remboursement de l'assurance maladie
- ✦ Possibilité de souscrire une complémentaire santé Répam



### ... ET OPTIMISÉE

- ✦ Coût limité : 21€ / mois
- ✦ Cotisation déductible fiscalement

## LE SAVEZ-VOUS ?

### VOS FRAIS DE SANTÉ NE SONT PAS COUVERTS S'ILS FONT SUITE À UN ACCIDENT DU TRAVAIL OU UNE MALADIE PROFESSIONNELLE

En tant que profession libérale, vous n'êtes pas obligatoirement couvert contre le risque accident du travail et maladie professionnelle. Si le régime obligatoire ne couvre pas vos frais de santé, votre complémentaire santé ne pourra pas intervenir non plus.

## LA SOLUTION REPAM : SANTÉ AT/MP

Avec SANTE AT/MP, vos frais de santé non pris en charge par le régime obligatoire, générés suite à accident du travail ou maladie professionnelle, sont couverts par REPAM à hauteur du tarif de base de remboursement de la Sécurité Sociale :

#### GARANTIES

- Soins médicaux et chirurgicaux
- Frais d'hospitalisation
- Pharmacie
- Analyses, radiologies, auxiliaires médicaux
- Transports sanitaires
- Appareils de prothèses et d'orthopédie
- Frais de réadaptation fonctionnelle, de rééducation professionnelle

#### MONTANTS COUVERTS

100% du Tarif de Base de Remboursement de l'Assurance Maladie (TBRAM)



COTISATION MENSUELLE TTC (valable jusqu'au 31/12/2018) :

21 €

#### UN EXEMPLE POUR ILLUSTRER

Mme X, infirmière, est victime d'un accident de circulation en se rendant chez un de ses patients. Blessée, elle doit subir une intervention chirurgicale et reste hospitalisée pendant 7 jours.

#### SOINS REÇUS

HOSPITALISATION :  
- Frais de séjour  
- Honoraires du chirurgien et de l'anesthésiste

RADIOLOGIE

10 SÉANCES DE KINÉ

#### MONTANTS FACTURÉS

3 500 €  
900 €

240 €

160 €

TOTAL :

4 800 €

#### TBRAM = MONTANTS COUVERTS PAR LE CONTRAT

3 500 €  
500 €

240 €

160 €

4 400 €

## POUR UNE SOLUTION GLOBALE : SANTÉ TNS ET PRÉVOYANCE TNS

En souscrivant en complément SANTÉ TNS, complémentaire santé dédiée aux professionnels indépendants, REPAM devient votre interlocuteur unique, que vos frais soient ou non pris en charge par l'Assurance Maladie.

Pensez également à la solution PRÉVOYANCE TNS pour protéger vos revenus, votre famille et votre activité en cas de pépin.



# MIEUX COMPRIS, MIEUX PROTÉGÉS

ÊTRE ASSURÉ REPAM, C'EST BÉNÉFICIER  
D'UNE DES MEILLEURES QUALITÉS DE SERVICE  
DU MARCHÉ



DES INTERLOCUTEURS FACILEMENT ACCESSIBLES ET RÉACTIFS



UN ESPACE PERSONNALISÉ EN LIGNE : [REPAMGESTION.FR](https://www.repamgestion.fr)

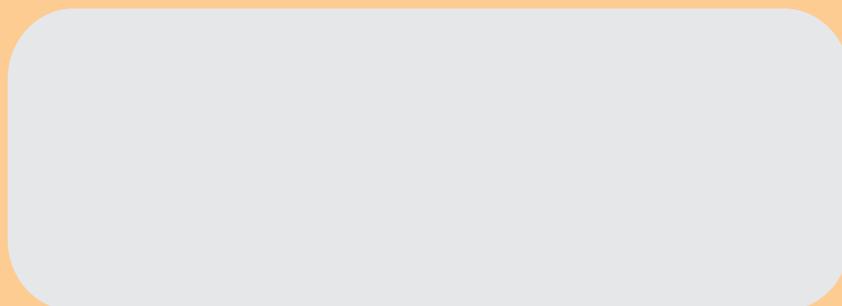
- + Gérer votre contrat
- + Anticiper vos soins et leur prise en charge
- + Trouver un professionnel de santé du réseau Carte Blanche
- + Suivre vos remboursements



EXPERT DE LA PROTECTION SOCIALE COMPLÉMENTAIRE DEPUIS PLUS DE 20 ANS

REPAM DISTRIBUE SES SOLUTIONS EXCLUSIVEMENT PAR L'INTERMÉDIAIRE DE COURTIERS CONSEIL.

VOTRE CONTACT :



**REPAM**  
assurances

Intermédiaire d'assurance et gestionnaire du contrat  
Siège social : 217 cours Lafayette CS 50313 69451 LYON Cedex 06 – Tél : 04 72 33 03 03 – [www.repam.fr](http://www.repam.fr)  
SA de courtage et de gestion d'assurances à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 1 500 000 € - RCS Lyon B 402 653 901 - ORIAS N° 07 002 787 - [www.orias.fr](http://www.orias.fr)  
Sous le contrôle de l'ACPR, Autorité de contrôle prudentiel et de résolution : 61 rue Taitbout, 75438 Paris Cedex 09  
SANTÉ AT-MP est un contrat d'assurance santé souscrit par l'association des assurés de Répam, conçu, distribué et géré par REPAM et assuré auprès de MUTUALIA TERRITOIRES SOLIDAIRES.